

20230725 Lyon Capitale

<https://www.lyoncapitale.fr/actualite/lyon-un-collectif-alerte-sur-la-situation-des-mineurs-isoles-en-recours>

[Actualité](#)



Yaya Konaté, mineur isolé installé au square Sainte-Marie Perrin, à Lyon @ Cheyenne Gabrelle

Lyon : un collectif alerte sur la situation des mineurs isolés en recours

25 juillet 2023 À 16:52

par [Nathan Chaize](#)

Le collectif soutiens migrants Croix-Rousse appelle l'Etat à appliquer les directives du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Ce dernier a constaté la violation par la France de plusieurs articles de la Convention internationale des droits de l'enfant.

En début d'après-midi dans le square Sainte-Marie-Perrin dans le 3^e arrondissement de Lyon, le soleil irradie de ses rayons les bâches qui servent de tentes à la centaine de mineurs isolés en recours qui y vivent. Les arbres permettent bien à quelques-uns de ces abris de fortune d'être partiellement épargnés par la chaleur, mais il ne fait ce mardi que 25°C, bien loin des journées caniculaires que chacun a eu à affronter entre Rhône et Saône.

300 jeunes en recours

Sur le territoire de l'agglomération lyonnaise, environ 300 jeunes, se présentant comme mineurs, attendent de passer devant un juge pour en obtenir la reconnaissance par l'Etat français. C'est l'étape obligatoire après que Forum réfugiés, qui évalue leur minorité sur la base d'un entretien pour le compte de la Métropole de Lyon, a contesté leur minorité. Selon le collectif Soutiens migrants Croix-Rousse, une centaine d'entre eux est hébergée dans des squats, une autre centaine au square Sainte-Marie-Perrin, en face des locaux de la Métropole de Lyon.

Le processus est long. Entre quatre et six mois d'attente séparent la notification de refus d'une reconnaissance de minorité par la Métropole de Lyon, et l'obtention d'une audience de recours devant un juge. Un délai pendant lequel ces personnes se retrouvent démunies, soutenues par

les associations et collectifs. Pourtant le 25 janvier dernier, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a constaté la violation, par l'Etat français, de plusieurs articles de la Convention internationale des droits de l'enfant. Appelant ainsi à considérer tout enfant comme tel, dès lors qu'il le déclare, jusqu'à la décision définitive d'un juge. D'autant que, si Forum réfugié ne juge recevable que 30 % en moyenne des dossiers, 80 % des recours devant la justice aboutissent quant à eux à une reconnaissance de minorité.

"On demande à l'Etat de nous sécuriser"

"On dénonce clairement un entretien à charge", lance Lisa Lamboley du collectif Soutiens migrants Croix-Rousse. "On a l'impression que tout est prétexte pour dire qu'ils ne sont pas mineurs", ajoute Sébastien Gervais. "Notre situation est grave. On demande à l'Etat de nous sécuriser, en attendant que l'on soit reconnu comme mineurs par le juge", lance Soumah Mamadouba, en recours depuis plusieurs mois. "Il y a ici des gens très intelligents, qui veulent étudier, faire du sport, ils peuvent servir la France", ajoute-t-il. Lui s'est vu refuser le statut de mineur parce qu'il parlait français et demandait peu d'aide. Ces dernières semaines, plusieurs campements ont été évacués par les services de l'Etat, notamment celui installé place de Milan tout proche de la gare de la Part-Dieu. "On se sent menacés d'une expulsion, confie Lisa Lamboley. Et d'ajouter : Démanteler des campements de gens qui vivent à la rue ça n'a pas de sens, où vont-ils aller ?"